

**FACTURE**

N° : FAC250462
Date : 09/10/2025
N° client : CLT00000699

A-18

SAS ENSEIGNES ET MARQUAGES PUBLICITAIRES

52 Allée des Ormeaux
Combe de Minuit
46000 - CAHORS
FRANCE
Siret : 38869747600025
Tél. : 05 65 35 16 36
Email : enseignes.marquages2@orange.fr

SOPPA AGRI SERVICES

Chambre d'Agriculture
430, avenue Jean Jaurès
46004 CAHORS CEDEX CEDEX 9

Réf. : Dossier suivi par Arnaud Enjalbert

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Rem.	Montant HT	TVA
MISE A JOUR DE BANDEROLES EXISTANTES Fourniture et pose de texte sur banderoles existantes simple face						
BOULOGNE BILLANCOURT - DATE SEULE 10 11 ET 12 OCTOBRE Format 1200 x 190 mm	2,00		38,00 €	0,00%	76,00 €	20,00%
BOULOGNE BILLANCOURT - DATE + LIEU 10 11 ET 12 OCTOBRE BOULOGNE BILLANCOURT GRAND PLACE Format 1200 x 600 mm	1,00		55,00 €	0,00%	55,00 €	20,00%
ISSY LES MOULINEAUX - DATE SEULE 9 ET 9 NOV. 2025 Format 1200 x 190 mm	3,00		38,00 €	0,00%	114,00 €	20,00%

FACTURE A VISER PAR : *enouge / A Enjalbert*

Date d'envoi :

Bon à payer

Signature

o R

A 49

Détail de la TVA

Code	Base HT	Taux	Montant
TVA 20%	245,00 €	20,00%	49,00 €

Total HT 245,00 €

TVA 49,00 €

Total TTC 294,00 €

Règlement	VIREMENT
Echéance(s)	294,00 € au 09/10/2025

Coordonnées bancaires

Nom	BP OCCITANE CAHORS
IBAN	FR76 1780 7008 0500 5211 2976 182
BIC	CCBPFRPPTLS

Le montant total s'élève à deux cent quatre-vingt-quatorze euros

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).

Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).